

Réf: Dossier 272941

Avis de constitution

SOCIETE « MASTER- PLAST » en abrégé « MASTER-PLAST »

Siège ABIDJAN YOPOUGON, ZONE INDUSTRIELLE AU
BOULEVARD CAPRACI-SIPAD, NON LOIN DE LA SOCIETE
CEMOI, Lot 29, Ilot 214

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTER- PLAST » en abrégé «
MASTER-PLAST »

Objet : - FABRICATION DE DIVERS ARTICLES EN
PLASTIQUE
- RECYCLAGE DE DECHETS PLASTIQUES
- IMPORT- EXPORT

ET pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition , la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON, ZONE INDUSTRIELLE AU
BOULEVARD CAPRACI-SIPAD, NON LOIN DE LA SOCIETE
CEMOI, Lot 29, Ilot 214

Dirigeant(s) Mlle KOURANI GHENWA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13527 du 15/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88934/GTCA/RC/2023 du 15/12/2023

